

LES LOISIRS MONTCALM INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 AOÛT 2025

crescendo

CABINET COMPTABLE | SERVICES-CONSEILS

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Les Loisirs Montcalm inc.

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Les Loisirs Montcalm inc. (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 août 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 août 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des produits d'activités de collecte de fonds dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits des activités de collecte de fonds, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos le 31 août 2025, de l'actif à court terme au 31 août 2025 et de l'actif net au 31 août 2025.

QUÉBEC • 050-1535 CHEMIN STE-FOY • G1S 2P1
RIVIÈRE-DU-Loup • 204-646 RUE LAFONTAINE • G5R 3C8
RIMOUSKI • 101-290 RUE MICHAUD • G5L 6A4
PLESSISVILLE • 767, AVENUE SAINT-LOUIS • G6L 2L9
CRESCENDOCPA.COM

CRESCENDO CPA INC.



Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

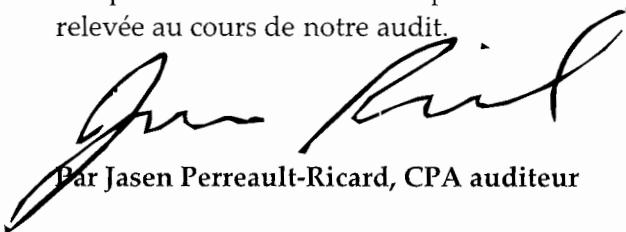
Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle .

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Par Jasen Perreault-Ricard, CPA auditeur

Québec
Le 10 novembre 2025

LES LOISIRS MONTCALM INC.

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2025

Page 6

	2025	2024
Produits		
Activités socio-culturelles et sportives	331 270 \$	310 028 \$
Cotisations des membres	19 693	19 840
Revenus de location	<u>71 296</u>	<u>94 087</u>
	422 259	423 955
Subventions (annexe A)	556 170	551 392
Autres produits (annexe B)	<u>157 905</u>	<u>168 341</u>
	<u>1 136 334</u>	<u>1 143 688</u>
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux - activités	259 846	226 137
Salaires et avantages sociaux - exploitation	594 152	586 133
Assurances	27 978	28 363
Distributrices	671	983
Déplacements et représentation	25 192	15 997
Énergie	43 022	38 471
Entretien et réparations	37 510	47 689
Fournitures de bureau et papeterie	15 887	12 769
Frais d'exploitation - activités	25 322	33 243
Honoraires professionnels	22 427	21 476
Intérêts et frais bancaires	16 686	18 797
Intérêts sur la dette à long terme	21 219	19 141
Publicité et promotion	67 516	49 923
Rénovations du bâtiment	8 414	50 613
Taxes et permis	20 630	23 907
Télécommunications	4 119	7 337
Amortissement des apports reportés	(19 660)	(15 303)
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>34 126</u>	<u>28 745</u>
	<u>1 205 057</u>	<u>1 194 421</u>
Insuffisance des produits sur les charges	<u>(68 723) \$</u>	<u>(50 733) \$</u>

LES LOISIRS MONTCALM INC.

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2025

Page 7

	Investi en immobili- sations corporelles	Non affecté	2025 Total	2024 Total
Solde au début	65 012 \$	(25 193) \$	39 819 \$	90 552 \$
Insuffisance des produits sur les charges	(14 466)	(54 257)	(68 723)	(50 733)
Augmentation de la dette à long terme	(165 272)	165 272	-	-
Remboursement du capital de la dette à long terme	84 241	(84 241)	-	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	96 739	(96 739)	-	-
Apports reportés	<u>(56 616)</u>	<u>56 616</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u>9 638 \$</u>	<u>(38 542) \$</u>	<u>(28 904) \$</u>	<u>39 819 \$</u>

LES LOISIRS MONTCALM INC.**BILAN****31 AOÛT 2025****Page 8**

	2025	2024
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	304 913 \$	336 245 \$
Encaisse réservée pour un tiers	96 669	57 412
Débiteurs (note 3)	31 702	26 572
Stocks	440	215
Subventions à recevoir	41 306	83 859
Frais payés d'avance	<u>26 305</u>	<u>18 138</u>
	501 335	522 441
Immobilisations corporelles (note 4)	<u>567 011</u>	<u>504 398</u>
	<u><u>1 068 346 \$</u></u>	<u><u>1 026 839 \$</u></u>

LES LOISIRS MONTCALM INC.

BILAN

31 AOÛT 2025

Page 9

	2025	2024
Passif		
Passif à court terme		
Emprunt bancaire	10 000 \$	80 000 \$
Créditeurs (note 6)	44 659	43 908
Subventions perçues d'avance pour un tiers	87 920	79 885
Produits reportés	204 941	255 765
Subventions perçues d'avance (note 7)	192 357	88 076
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 9)	12 256	13 635
Dette à long terme renouvelable au cours du prochain exercice (note 9)	<u>265 179</u>	<u>182 769</u>
	817 312	744 038
Apports reportés afférentes aux immobilisations corporelles	<u>279 938</u>	<u>242 982</u>
	<u>1 097 250</u>	<u>987 020</u>
Actif net		
Investi en immobilisations corporelles	9 638	65 012
Non affecté	<u>(38 542)</u>	<u>(25 193)</u>
	<u>(28 904)</u>	<u>39 819</u>
	<u>1 068 346 \$</u>	<u>1 026 839 \$</u>

Pour le conseil d'administration,

René Bergeron, administrateur

Yolande Bergeron secrétaire trésorière

LES LOISIRS MONTCALM INC.

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2025

Page 10

	2025	2024
Activités de fonctionnement		
Insuffisance des produits sur les charges	(68 723) \$	(50 733) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	34 126	28 745
Amortissement des apports reportés	<u>(19 660)</u>	<u>(15 303)</u>
	(54 257)	(37 291)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 10)	<u>(17 983)</u>	<u>(40 988)</u>
	<u>(72 240)</u>	<u>(78 279)</u>
Activité d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(96 739)</u>	<u>(39 875)</u>
Activités de financement		
Dettes à long terme	165 272	-
Remboursement de la dette à long terme	(84 241)	(20 681)
Apports reportés	<u>56 616</u>	<u>40 429</u>
	<u>137 647</u>	<u>19 748</u>
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(31 332)	(98 406)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>336 245</u>	<u>434 651</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u>304 913</u> \$	<u>336 245</u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. Statut et nature des activités

L'organisme est constitué en vertu de la partie III de la loi sur les compagnies (Québec) et est, par conséquent, exempté des impôts sur le revenu. Il s'agit d'un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et il a pour objectif de contribuer à l'enrichissement et à l'amélioration de la vie communautaire et à promouvoir des loisirs sains pour la population.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses, la valeur nette de réalisation des stocks, la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Le coût d'un actif financier ou d'un passif financier issu d'une opération entre apparentés et assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Lorsque l'instrument financier n'est pas assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'organisme dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des comptes clients et autres créances .

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits tirés des activités socio-culturelles et sportives sont constatés lorsque les activités ont lieu. Les produits tirés des contrats de gestion sont constatés lorsque les services sont rendus.

Les revenus de location sont constatés linéairement sur la durée du bail.

L'organisme constate les autres produits lorsqu'ils sont gagnés ou encaissés.

Comptabilité par fonds

Les fonds non affectés sont utilisés pour les activités courantes de l'organisme. Ces fonds présentent les produits et les charges d'administration et les ressources non affectées.

Les fonds investis en immobilisations corporelles sont constitués de la valeur nette des immobilisations corporelles moins les apports reportés afférents.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Bâtiment	5 %
Aménagement du terrain	10 %
Mobilier de bureau et équipement	20 %
Matériel informatique	30 %

2. Principales méthodes comptables (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Subventions reportées

Les subventions relatives aux immobilisations corporelles sont comptabilisées à titre de subventions reportées puis amorties de la même façon que les immobilisations auxquelles elles se rapportent. Les subventions relatives aux charges sont comptabilisées en déduction de celles-ci.

Traitemen~~t~~ comptable des accords infonuagique

En vertu des Normes comptables pour les entreprises à capital fermé, pour le traitement comptable des accords d'infonuagique (NOC-20), l'organisme utilise la mesure de simplification, dont un montant de 4 772 \$ (5 890 \$ en 2024) a été inscrit aux comptes « Matériel - Fourniture de bureau », « Équipement informatique - Entretien », « Fourniture (adulte location)» et « Fourniture (enfant location)».

3. Débiteurs

	2025	2024
Clients	31 702 \$	26 418 \$
Taxes à la consommation à recevoir	<u>-</u>	<u>154</u>
	<u><u>31 702</u></u> \$	<u><u>26 572</u></u> \$

LES LOISIRS MONTCALM INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2025

Page 15

4. Immobilisations corporelles

	2025		2024	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	50 000 \$	- \$	50 000 \$	50 000 \$
Aménagement du terrain	1 513	1 513	-	-
Bâtiment	1 534 034	1 067 118	466 916	408 782
Mobilier de bureau et équipement	230 460	190 378	40 082	39 754
Matériel informatique	<u>33 266</u>	<u>23 253</u>	<u>10 013</u>	<u>5 862</u>
	<u><u>1 849 273</u></u> \$	<u><u>1 282 262</u></u> \$	<u><u>567 011</u></u> \$	<u><u>504 398</u></u> \$

5. Emprunt bancaire

L'organisme dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 100 000 \$, renouvelable annuellement. L'emprunt bancaire est garanti par le terrain et le bâtiment, d'une valeur comptable nette de 516 916 \$ au 31 août 2025.

6. Créditeurs

	2025	2024
Fournisseurs	7 552 \$	2 108 \$
Salaires, vacances et retenues à la source à payer	36 171	41 800
Taxes à la consommation à payer	<u>936</u>	-
	<u><u>44 659</u></u> \$	<u><u>43 908</u></u> \$

Au 31 août 2025, les sommes à remettre à l'État sont de 936 \$ (427 \$ en 2024).

LES LOISIRS MONTCALM INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2025

Page 16

7. Subventions perçues d'avance

	2025	2024
Provinciales	119 414 \$	12 394 \$
Municipales et autres	<u>72 943</u>	<u>75 682</u>
	<u>192 357</u> \$	<u>88 076</u> \$

8. Apports reportés

	2025	2024
Charges		
Solde au début	242 982 \$	217 856 \$
Plus : Montant encaissé au cours de l'exercice	56 616	40 429
Moins : Montant constaté à titre de produit de l'exercice	<u>(19 660)</u>	<u>(15 303)</u>
	<u>279 938</u> \$	<u>242 982</u> \$

Les apports reportés à long terme sont constitués des soldes non amortis des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles.

9. Dette à long terme

	2025	2024
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière sur le terrain et le bâtiment d'une valeur comptable nette de 516 916 \$, remboursable par versements mensuels de 1 320 \$ en capital, au taux 6,629 %, terme échéant en juin 2026	116 456 \$	130 708 \$
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière sur le terrain et le bâtiment d'une valeur comptable nette de 516 916 \$, remboursable par versements mensuels de 1 620 \$ en capital, intérêts au taux d'intérêt 8,42 %, terme échéant en novembre 2025	160 979	-
Emprunt, remboursé au cours de l'exercice	<u>-</u>	<u>65 696</u>

LES LOISIRS MONTCALM INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2025

Page 17

9. Dette à long terme (suite)

	2025	2024
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	12 256	13 635
Dette à long terme renouvelable au cours du prochain exercice	<u>265 179</u>	<u>182 769</u>
	<u>-</u> \$	<u>-</u> \$

10. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2025	2024
Encaisse réservée pour un tiers	(39 257) \$	20 331 \$
Débiteurs	(5 130)	3 709
Stocks	(225)	125
Subventions à recevoir	42 553	(18 523)
Frais payés d'avance	(8 167)	(11 757)
Emprunt bancaire	(70 000)	60 000
Créditeurs	751	(17 438)
Subventions perçues d'avance pour un tiers	8 035	23 718
Subventions perçues d'avance	104 281	(53 863)
Produits reportés	<u>(50 824)</u>	<u>(47 290)</u>
	<u>(17 983) \$</u>	<u>(40 988) \$</u>

11. Engagements

Les engagements pris par l'organisme en vertu de baux totalisent 12 467 \$ et les versements au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2026	2 992 \$
2027	2 992 \$
2028	2 992 \$
2029	2 992 \$
2030	499 \$

12. Opérations gérées pour un ou des tiers

L'organisme Les Loisirs Montcalm inc. fait la gestion d'opérations pour d'autres organismes impliqués dans la communauté afin qu'ils puissent se consacrer à leur mission. Pour cette raison, le bilan de l'organisme présente les actifs et passifs détenus et gérés pour un ou plusieurs organismes tiers. Les opérations gérées pour ce ou ces organismes sont exclues des résultats de Les Loisirs Montcalm inc.

13. Instruments financiers

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 août 2025 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de son emprunt bancaire, ses comptes fournisseurs et sa dette à long terme.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

13. Instruments financiers (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

LES LOISIRS MONTCALM INC.**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2025****Page 20****2025 2024****Annexe A - Subventions**

Fédérales		
Carrière-été	15 639 \$	15 301 \$
Provinciales		
Ministère de l'Éducation, des loisirs et du sport	147 271	175 948
Emploi Québec	17 997	18 345
Autres	13 806	11 297
Municipales et autres		
Opérations	216 568	207 817
Programme Vacances-été	122 664	102 031
Autres	<u>22 225</u>	<u>20 653</u>
	<u><u>556 170 \$</u></u>	<u><u>551 392 \$</u></u>

Annexe B - Autres produits

Distributrices	852 \$	1 108 \$
Dons	17 588	8 258
Publicité et promotion	3 450	4 550
Revenus d'intérêts	9 869	14 761
Revenus de bingo	30 492	33 988
Autres	<u>95 654</u>	<u>105 676</u>
	<u><u>157 905 \$</u></u>	<u><u>168 341 \$</u></u>

	2025
Produits	
Subventions	382 329 \$
Autres	<u>33 076</u>
	<u>415 405</u>
Charges	
Salaires et avantages sociaux	179 212
Fournitures et frais de bureau	1 215
Frais de déplacement et de représentation	3 012
Frais de formation	743
Frais de gestion	29 939
Frais de location	12 477
Frais de projet	84 196
Frais informatique	307
Publicité et promotion	2 452
Télécommunication	<u>1 831</u>
	<u>315 384</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>100 021 \$</u>

LES LOISIRS MONTCALM INC.
BILAN - MOBILISATION HAUTE-VILLE
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025

Page 22

2025

Actif

Actif à court terme

Encaisse 124 979 \$

Passif

Passif à court terme

Subventions perçues d'avances 24 958

Actif net

Non affecté 100 021
124 979 \$